



Attestation

N° PREF/2015/69791.1

AFNOR Certification atteste que le dispositif afférent
aux prestations de service à destination
des usagers mis en œuvre par :

PREFECTURE DE LA MOSELLE

exercé sur le site de :

9 PLACE DE LA PREFECTURE BP 71014 FR-57034 METZ CEDEX

a été apprécié positivement en référence
aux dispositions du référentiel

LABEL QualiPREF 2.0 Version de janvier 2015

(Synthèse des engagements de service disponible en annexe n°1)

Cette attestation de labellisation
a été délivrée le :

2015-12-22
(année/mois/jour)

Cette attestation de labellisation
est valable jusqu'au :

2018-12-22
(année/mois/jour)

Directeur Général d'AFNOR Certification

F. LEBEUGLE

La présente attestation porte sur le champ et le(s) site(s) indiqués sur celle-ci et est définie, quel que soit son support, selon une forme standard définie et modifiable sans préavis, par AFNOR Certification. La présente attestation est incessible et ne peut, en aucune manière, être modifiée unilatéralement, ni altérée. Cette attestation représente une appréciation positive d'un dispositif en matière d'accueil du public à un moment donné et non une certification et/ou une garantie, ou une notification de la conformité aux exigences de la législation et/ou d'une réglementation édictée par une administration nationale ou internationale. L'Organisme ne saurait en aucun cas prétendre que lui-même ou ses produits/services sont en conformité avec la législation et/ou réglementation par le simple fait qu'il est titulaire et/ou dispose de la présente attestation. L'Organisme s'engage à ne faire référence aux interventions d'AFNOR Certification et à cette attestation que dans le respect des principes de clarté et de sincérité et à prendre toute disposition afin d'éviter toute confusion notamment avec une certification de services ou un label au sens des articles L. 115-27 et L. 155-22 du code de la consommation.

2014-07

